

Communiqué de presse

Cap'Admin : cap sur la formation des administrateurs et administratrices bénévoles !

Bruxelles, 23 juin 2021 – Feu la loi de 1921 sur les ASBL aurait eu 100 ans ce 27 juin. Les récents changements législatifs, couplés aux difficultés déjà rencontrées par les organes d'administration des ASBL, compliquent encore plus la tâche des volontaires de gestion. C'est pourquoi la Plateforme francophone du Volontariat (PFV) lance Cap'Admin afin de soutenir la formation de ces volontaires !

Cap'Admin finance la formation des administrateurs et administratrices bénévoles

Lire un bilan comptable, comprendre les fondements de la gestion... sont des compétences aujourd'hui nécessaires pour assurer la gouvernance d'une ASBL. Mais elles ne vont pas de soi. Cap'Admin permet aux administratrices et administrateurs bénévoles de **se former à bas coût**. Financés pour la quasi-totalité par la PFV, Cap'Admin propose des formations et des coachings sur mesure à maximum 40 €. Il permet aussi aux administrateurs et administratrices de recevoir une intervention allant jusqu'à 90 € pour suivre des formations hors de celles proposées.

« Jusqu'à présent, il n'existait pas ou peu de formations spécifiquement adaptées pour les volontaires de gestion, notamment en termes de programme et, surtout, de prix. Cap'Admin offre la possibilité aux volontaires en charge de l'administration d'une ASBL de suivre des formations de qualité à un prix presque dérisoire » explique Emmeline Orban, Secrétaire générale de la Plateforme francophone du Volontariat.

Sans organes d'administration, pas d'associations

Militants et gestionnaires, ces volontaires de l'ombre combinent les compétences pour faire vivre nos ASBL. Ils assurent la gestion financière et humaine, décident des orientations stratégiques tout en gardant l'objet social en ligne de mire... À ces responsabilités s'ajoute la récente refonte des obligations légales des ASBL à laquelle il a fallu s'adapter : registre UBO, loi sur la continuité des entreprises, modification de la loi relative aux droits des volontaires... sans oublier la dissémination des obligations des ASBL dans les 18 livres du Code des sociétés et des associations.

Pour les non-spécialistes, s'emparer de ces tâches n'est pas simple. Le risque pour les associations est de ne plus réussir à enrôler d'administrateur ou administratrice, et donc de disparaître avec eux. Soutenir la formation des volontaires de gestion est essentiel afin de les outiller pour prendre sereinement leurs fonctions, et voir d'autres s'y lancer également. 2021 est une année « test » pour Cap'Admin, la PFV souhaite voir ce projet évoluer et, surtout, perdurer.

Plus d'informations : www.levolontariat.be/capadmin

Cap'Admin est réalisé avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin, la Loterie Nationale, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région Wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale et la COCOF.

Le volontariat de gestion en chiffres¹

- La Belgique compte **736 000** volontaires, soit 8% de la population.
- Parmi eux, **187 000** sont administrateurs ou administratrices, soit **1** volontaire sur **4**.

¹ Chiffres tirés de l'étude de la Fondation Roi Baudouin, *Le volontariat en Belgique, Chiffres-Clés 2019*.

Contact presse

Emmeline Orban, Secrétaire générale

0487/20.63.92

emmeline.orban@levolontariat.be

La Plateforme francophone du Volontariat (PFV) a pour objet social la défense des intérêts des volontaires et la promotion du volontariat en Belgique francophone. Elle mène ses actions en partenariat avec ses membres et ses volontaires. Ensemble, ils œuvrent pour un volontariat de qualité. Plus d'informations sur www.levolontariat.be.